

CONTRE LES EMPRUNTS DANS LE LEXIQUE DES SPORTS

Prof. Dr. Raul Lilo

Département de Français

Faculté des Langues étrangères, Université de Tirana

E-mail: raul.lilo@unitir.edu.al

RÉSUMÉ

Les emprunts linguistiques constituent un phénomène inévitable dans le contact entre les langues, surtout dans un monde globalisé (Haugen, 1950 ; Weinreich, 1953). Ils apparaissent souvent lorsque de nouveaux objets, idées ou pratiques se diffusent rapidement, et la langue d'origine du concept fournit le mot correspondant. Dans le domaine du sport, l'anglais domine en raison de son rôle central dans la médiatisation internationale et dans la création de disciplines modernes (Crystal, 2003 ; Graddol, 2006) (Placeholder1). Des termes comme *play-off*, *fair-play* etc., se sont imposés dans de nombreuses langues. Ces emprunts reflètent une ouverture culturelle, mais peuvent aussi susciter des inquiétudes concernant la perte d'identité linguistique. Certains prônent la création d'équivalents locaux, tandis que d'autres estiment que ces mots enrichissent la langue et témoignent de son évolution naturelle.

Mots-clés: emprunts linguistiques, anglais et sport, mondialisation, identité

ABSTRACT

Linguistic borrowing is an inevitable phenomenon arising from contact between languages, especially in a globalized world (Haugen, 1950; Weinreich, 1953). It often occurs when new objects, ideas, or practices spread quickly and the source language provides the corresponding terminology. In the field of sports, English predominates due to its central role in international media and in the development of modern disciplines (Crystal, 2003; Graddol, 2006). Terms such as *play-off* and *fair-play* have become established in many languages. These borrowings reflect cultural openness but can also raise concerns about the erosion of linguistic identity. Some scholars advocate for the creation of local equivalents, while others argue that such borrowings enrich the language and reflect its natural evolution.

Keywords: linguistic borrowing, English in sports, globalization, linguistic identity

1. Contact de langues et emprunts

Une langue n'est jamais isolée. Chaque communauté linguistique a toujours des relations avec d'autres, car le monde est plurilingue. et les communautés linguistiques se côtoient sans cesse (Weinreich, 1953). De nos jours, l'ouverture de l'Albanie sur l'Occident depuis 1990 et la mondialisation des échanges a entraîné un contact sans précédent entre l'albanais et les autres langues. Par conséquent, les transformations politico-sociales, économiques, culturelles et technologiques induisent un changement linguistique. La mondialisation se manifeste dans tous les secteurs d'activité et elle ne peut pas laisser le vocabulaire qui s'y rapporte intact. Mais, dans cette communication, nous nous intéressons à ce qui se passe sur le plan linguistique dans le domaine du sport : un bon nombre d'*italianismes*, d'*anglicismes*, voire des vocables venant du *français* ou de l'*espagnol*, occupent une place de plus en plus importante dans le lexique des sports. Depuis plus de trois décennies, le monde du sport en Albanie change, les sportifs sont des professionnels, et les médias jouent un rôle important dans la diffusion des sports où les vocables d'origine étrangère abondent. Cependant, nous constatons aussi, pour des raisons diverses, que tous les locuteurs n'ont pas les mêmes usages. D'une langue à l'autre, on constate également des variations sémantiques.

Nous avons tout d'abord mené une recherche empirique en recueillant des emprunts dans le quotidien sportif *Panorama Sport*. Quant au choix du journal, un facteur décisif a guidé notre sélection : c'est le journal le plus lu actuellement dans le domaine du sport, en Albanie. La constitution du corpus s'est faite majoritairement du 1^{er} janvier 2025 au 31 octobre 2025.

À l'heure actuelle, le vocabulaire sportif est tellement peuplé d'emprunts qu'on pourrait même avancer l'hypothèse qu'il est plus facile d'utiliser un emprunt qu'un vocable autochtone. Il y a quelques facteurs qui jouent à l'avantage de l'emprunt (Martinet, 1960): le vocable existe dans *une relation signifiant - signifié déjà établie*, conditionnant l'esprit et donnant un sentiment de sécurité ; *le snobisme*, les vocables étrangers peuvent servir à marquer, peut-être, une certaine «différence sociale» ; *l'exotisme*, les emprunts peuvent posséder un petit quelque chose de fascinant ; *la loi du moindre effort enfin*, car il est plus facile d'emprunter que d'utiliser les équivalents albanais ou de « néologiser ». Mais, considérons plutôt quelques exemples pertinents, extraits du quotidien sportif *Panorama Sport* :

2. Essai de typologie des emprunts collectés

A. Souvent, le mot albanais existe et peut remplacer le vocable d'origine étrangère qui n'est pas nécessaire. Dans ce cas, selon la terminologie du linguiste

français Louis Guilbert¹, on peut parler d'*emprunts de luxe* (Guilbert, 1975). En plus, (Brunet, 1995) de concert avec Sylvie Brunet, on peut dire aussi que « *chaque époque a ses modismes* ».

a. Quelques exemples provenant de l'italien :

- *dopietë* (it. doppietta) / *dygolësh* (alb.)
-
- *tripletë* (it. tripletta) / *trigolësh* (alb.)
- *pankinë* (it. panchina) / *stol* (alb.)
- *teknik,u* (it. tecnico) / *trajner* (alb.)
- *skuderia Ferrari* (it. Scuderia Ferrari) / *ekipi Ferrari, skuadra Ferrari* (alb.)
- *impiant modern* (it. Impianto moderno) / *stadium modern* (alb.)
- *...ekipi bëri mirë sot* (it. La squadra ha fatto bene oggi) / *... ekipi zhvilloi lojë të mire sot* (alb.)

b. Voilà quelques exemples provenant du français :

- *posedoj topin* (fr. posséder la balle) / *zotëroj topin* (alb.)
- *perioda e parë e ndeshjes* (fr. la première période du match) / (*pjesa e parë e ndeshjes* (alb.)
- *gardian,i* (fr. gardien de but) / *portier* (alb.)

c. Et voilà quelques exemples venant de l'anglais :

- *start* (ang.) / *nisje* (alb.). Les commentateurs sportifs utilise de plus en plus souvent ce vocable en Formule Un.
- *play - off* (ang.) / *fazë shitesë, ndeshje shitesë* (alb.)
- *sponsor* (ang.) / *dhurues* (alb.)
- *fair - play* (ang.) / *lojë e ndershme* (alb.)
- *play - out* (ang.) / *fazë, ndeshje për mbijetesë* (alb.)
- *bomber* (ang.; on l'utilise aussi en italien) / *golshënuesi, sulmuesi kryesor* (alb.)
- *ofsajd* (ang. off-side) / (*pozicion*) *jashtë loje*

d. Enfin, un exemple provenant de l'espagnol :

- *goleador* (esp.) / *golshënues* (alb.)

B. Un phénomène très négatif, de nos jours, est la reprise ou le retour des vocables étrangers remplacés par les équivalents albanais jusqu'en 1990. La revue linguistique « Notre langue » a beaucoup contribué à cette fin. Pendant plus de dix ans les linguistes albanais ont fait bien des recommandations afin de remplacer un bon nombre d'emprunts par des vocables autochtones. Et cela,

1 GUILBERT, L., (1975), *La créativité lexicale*, Larousse, Paris, p. 89-100.

même dans le domaine des sports. Considérons quelques exemples :

- *penallti* (ang. penalty) / *njëmbëdhjetëmëtrsh* (alb.)
- *korne* (ang. corner) / *goditje këndi* ou *këndore* (alb.)
- *gardalinë* (it. guardalinee) / *vijërojtës, anësori* < *gjyqtar anësor* (alb.)
- *turi i Shqipërisë* (fr. le tour de France) / *rrethi çiklistik i Shqipërisë* (alb.)

C. L'utilisation des vocables étrangers et leur variation sémantique :

Un exemple qui revient souvent dans la pratique langagière actuelle est l'anglicisme *derby* qui signifie « match entre équipes voisines d'une ville (par exemple : le derby de la capitale), voire d'une région », par exemple : les rencontres entre *AS Roma* et *S.S. Lazio*, *Milan* et *Inter*, *Juventus* et *Turin* en Italie, *Tirana* et *Partizani*, *Skënderbeu* et *Pogradeci* (le derby du sud-est) en Albanie. Mais, actuellement on constate une extension d'emploi de ce vocable comportant le sème « un match important ou décisif entre équipes rivales dans un pays » : par exemple, les rencontres entre *Juventus* et *Inter*, en Italie ; *PSG* et *Marseille* en France ; *Partizani* et *Vllaznia*, en Albanie etc.

3. Emprunts, créativité lexicale et dirigisme linguistique

- En Albanie

Une question se pose tout naturellement : A-t-on fait, au fil des années, des efforts pour préserver et enrichir continuellement la langue albanaise, afin qu'elle réponde aux évolutions du monde dans tous les domaines, y compris celui du sport ?

Dans l'histoire de l'albanais il y a eu deux mouvements organisés visant à le préserver et à l'enrichir. Le premier mouvement, qui ne nous intéresse pas tellement dans le cadre de cette communication englobe l'époque de la Renaissance. Pendant cette période, ce sont les écrivains tels que Naim Frashëri, Sami Frashëri, Jani Vreto, Andon Zako Çajupi, etc., qui ont joué un rôle important afin de bannir surtout les vocables turcs de l'albanais.

Après, jusqu'en 1980 il y a eu plutôt des activités individuelles. L'un des plus ardents dans ce domaine a été Aleksandër Xhuvani, qui a publié même un livre : « Pour la pureté de la langue albanaise » (Xhuvani, 1956). Il s'agit d'un travail acharné d'une cinquantaine d'années où il propose de remplacer environ 300 emprunts (y compris des vocables venant du français). En voilà quelques exemples :

- *intim* (fr. intime) ? *afërt*
- *izoloj* (fr. isoler) ? *veçoj*
- *kolektiv* (fr. collectif) ? *përbashkët*
- *kompletoj* (fr. compléter) ? *plotësoj*

- *kompakt* (fr. compact) ? *i ngjeshur, i dëndur*
- *i komplikuar* (fr. compliqué) ? *i ndërlikuar*

Mais, au début des années '80, dans le cadre d'une rationalisation ou modernisation planifiée de l'albanais dit «standard», on a entrepris une large campagne en vue de remplacer par des vocables autochtones un bon nombre d'emprunts, essentiellement d'origine italienne ou française. En 1979 on a créé la Commission Permanente, auprès du Conseil des Ministres, qui allait organiser l'activité visant l'épuration et l'enrichissement de la langue littéraire albanaise. À cette fin, une revue linguistique «Notre langue» a également vu le jour sous l'égide de l'Académie des Sciences. Dans cette revue, il y avait une rubrique spéciale intitulée «Le vocable albanais à la place d'un vocable d'origine étrangère». Là, il y avait aussi quelques exemples relatifs au lexique du sport. Toutes ces recommandations officielles ont même été regroupées dans un dictionnaire par quelques linguistes bien connus sous l'égide d'Androkli Kostallari² (Kostallari, 1984)

En 1992 et en 2002 il y a eu deux conférences internationales sur la langue albanaise organisées sous l'égide de l'Académie des Sciences d'Albanie.

De plus, en 2003, les meilleurs spécialistes de l'Institut de Littérature et de Linguistique ont rédigé un projet de loi³, ayant pour but la défense de l'albanais, et qui peut-être sera adopté un jour par le Parlement Albanais. Par ce projet de loi, les linguistes-défenseurs de l'albanais, exigent que des rédacteurs travaillent dans toutes les institutions de l'état. Par ailleurs, étant donné que les villes albanaises ont pris des «allures méconnaissables», on interdira peut-être un jour les enseignes étrangères des bars, des restaurants, des hôtels etc. Actuellement, on a interdit les paris sportifs, et les appellations qu'ils comportaient se sont estompées quelque peu au fil du temps.

En guise de conclusion, on peut dire que cette activité planifiée et bien orchestrée afin de remplacer les emprunts a été en général stimulée par des raisons extra-linguistiques. À vrai dire, il n'y a pas eu jusqu'à l'heure actuelle d'études particulières à orientation sociolinguistique pour vérifier l'impact direct des recommandations officielles dans la vie quotidienne de la communauté albanaise. Il pourrait être révélateur et intéressant d'enregistrer par exemple la réaction spontanée d'un usager ordinaire. Il est vrai que dans de nombreux cas les emprunts survivent. Selon S. Brunet «chaque époque a ses modismes qui, à eux seuls, restituent le parfum d'une décennie, l'image d'un contexte sociologique».⁴

2 KOSTALLARI A. et alii (1998), *Për pastërtinë e shqipes*, (Fjalor), Tiranë.

3 CENAJ A. (22 juillet 2003), *Një ligj për mbrojtjen e gjuhës shqipe*, in Koha Jonë, p.19

4 BRUNET S., (2001), *Les mots de la fin du siècle*, Belin, Paris, p. 35

De nos jours, il y a en albanais et en particulier dans le vocabulaire des sports, un afflux d'emprunts d'origine italienne, anglo-américaine et française. L'uniformité, la stabilité et la campagne de purisme exigées avec tant de persévérance dans les années '80, se révèlent actuellement tout à fait utopiques.

Dans les circonstances d'une osmose interculturelle toujours plus grandissante entre les différentes communautés, l'attitude envers les emprunts en albanais contemporain exige obligatoirement une réévaluation plus attentive. «Emprunter un mot, c'est emprunter un concept (Calvet, 1999): plus même, une vision du monde»(Toinet, 1991)⁵, nous dit Marie-France Toinet.

- En France

La défense du français a fait couler beaucoup d'encre. Le projet des dirigistes, rendre la langue «meilleure», est lié à des motifs extra-linguistiques. D'une part, les puristes condamnent toute création pour que soit préservée dans un monde changeant une langue «pure». D'autre part, les dirigistes, eux, veulent contribuer à l'évolution du français pour qu'il se répande.

Tout d'abord, on peut mentionner l'activité des organisations qui se sont donné pour tâche de défendre la norme et de diriger l'évolution du français. Il faut souligner qu'elles se sont surtout développées après 1945 et portent le plus gros de leurs efforts sur le domaine du lexique. Ainsi, *l'Académie française*, depuis 1954, publie des mises en garde, diffusées par la presse. On peut citer aussi d'autres organismes comme : *L'Office de la langue française* (OLF), *L'Office du vocabulaire français* (OVF), *Le Comité d'étude des termes techniques français*, *L'Association française de normalisation*, (AFNOR), *La Défense de la langue française* (DFL), *Le Haut Comité pour la défense et l'expansion de la langue française*, *L'Association pour le bon usage du français de l'administration*. Il y a également beaucoup d'organismes constituant *La Fédération du Français Universel*.

Des commissions de terminologie ont été aussi créées dans chaque ministère à partir de 1970 (par exemple : arrêté du 7 juillet 1970 *vocabulaire pétrolier*, arrêté du 16 juin 1971 ? *vocabulaire de l'économie et des finances*, etc.).

On a effectué aussi beaucoup d'efforts pour les listes d'expressions et de termes parus au *Journal officiel* et dont l'emploi est rendu obligatoire ou recommandé par arrêté (par exemple : arrêtés du 12 janvier 1973 ? *terminologie de l'audio-visuel, vocabulaire du bâtiment, des travaux publics et de l'urbanisme* ; arrêté du 2 janvier 1975 ? *vocabulaire de la santé et de la médecine* ; circulaire du 15 septembre 1977 ? *vocabulaire judiciaire*, etc.).

5 TOINET M.F., (1991), *Les mots ne sont pas neutres*, in *Échos*, n. 63, p. 81

Cependant, la législation linguistique en France a connu aussi des rebondissements. Ainsi, dès l'annonce du projet de loi (la loi Toubon) sur l'emploi de la langue française, ce dernier a suscité beaucoup de réactions surtout auprès des défenseurs des langues régionales. Le projet de loi sur l'emploi du français dont Jacques Toubon fait mention dans ses vœux du 11 janvier 1994, n'est pas une nouveauté. Il vient renforcer une loi et une action en faveur de la langue française déjà existante.

-1972 : Décret du 7 janvier 1972 *relatif à l'enrichissement de la langue française* qui prévoit la création des commissions ministérielles de terminologie pour l'enrichissement du vocabulaire français. La commission ministérielle de terminologie du sport a été créée en 1984. Ce décret sera remplacé par celui de 1986 qui sera lui-même abrogé par l'entrée en vigueur du décret de 1996.

-1975 : Loi Bas-Lauriol *relative à l'emploi de la langue française*.

-1992 : La loi constitutionnelle du 15 juin 1992 pose le principe que « *la langue de la République est le français* ».

- 1994 : La «loi Toubon» *relative à l'emploi de la langue française* se substitue à la loi Bas-Lauriol. Entrée en vigueur en septembre 1995, elle étend l'action de la loi précédente à l'enseignement, l'audiovisuel et aux colloques scientifiques. Elle s'accompagne de sanctions clairement spécifiées dans le texte qui s'appuie sur le code pénal et le code du travail.

En ce qui concerne le lexique des sports, *La Délégation générale à la langue française et aux langues de France* a publié le document « Vous pouvez le dire en français – Football » qui suggère l'utilisation de formulations en français à la place des emprunts sportifs typiques : par exemple, *phase finale* pour *play-off*, *hors-jeu* pour *off-side*, *marché des transferts* pour *mercato* etc. De plus, un guide intitulé « Guide de bonnes pratiques linguistiques pour le secteur du sport francophone » a été publié récemment, contenant des directives sur la terminologie sportive quotidienne et l'usage d'un français plus riche dans le contexte sportif.

Au terme de cet exposé sur les grandes étapes de la législation linguistique en France, on peut remarquer aisément les efforts continuels des français en vue de défendre et surtout de diriger l'évolution de leur langue. En revanche, les albanais agissent plutôt individuellement et très lentement, malgré les problèmes multiples posés par le déferlement des vocables étrangers en albanais d'aujourd'hui, et en particulier dans la langue des sports.

Conclusions

Lorsqu'on emprunte, on se prête en même temps à des interprétations conceptuelles déterminées par un milieu «étranger» aux préoccupations qu'un pays donné peut avoir ; on accepte une vision de la réalité, d'une autre réalité.

L'intérêt et la pratique du sport augmente de jour en jour. Les emprunts sportifs augmentent également. Et ce sont les jeunes qui en usent particulièrement. Une étude sociolinguistique serait intéressante et révélatrice en ce sens ; les variations sémantiques également sont de plus en plus présentes.

La politique linguistique doit contribuer à élever le niveau de la culture linguistique des citoyens. Le comité interacadémique créé en 2004 doit s'occuper en priorité des emprunts, qui abondent en albanais contemporain. D'ailleurs, le Comité Olympique albanais pourrait prendre l'initiative de publier un guide et de préconiser l'utilisation des vocables albanais à la place des mots d'origine étrangère. La langue albanaise possède tous les moyens nécessaires pour remplacer une grande partie des emprunts superflus, largement utilisés aujourd'hui dans le lexique du sport.

Abréviations

- ☐ alb. / albanais
- ☐ ang. / anglais
- ☐ it. / italien
- ☐ fr. / français
- ☐ esp. / espagnol

BIBLIOGRAPHIE

- BRUNET, S. (1995). *Les mots de la mode*. Paris: Belin.
- CALVET, L.-J. (1999). *Pour une écologie des langues du monde*. Paris: Plon.
- Crystal, D. (2003). *English as a Global Language*. Cambridge: Cambridge University Press.
- GRADDOL, D. (2006). *English Next*. London: British Council.
- GUILBERT, L. (1975). *La créativité lexicale*. Paris: Larousse.
- HAUGEN, E. (1950). "The Analysis of Linguistic Borrowing". *Language*, 26(2), 210–231.
- KOSTALLARI, A. (1984). *Gjuha letrare kombëtare dhe norma e saj*. Tiranë: Akademia e Shkencave.
- MARTINET, A. (1960). *Éléments de linguistique générale*. Paris: Armand Colin.
- TOINET, M.-F. (1991). *L'anglais en France*. Paris: PUF.
- TOUBON, J. (1994). *Loi relative à l'emploi de la langue française*.
- WEINREICH, U. (1953). *Languages in Contact*. New York.
- XHUVANI, A. (1956). *Për pastërtinë e gjuhës shqipe*. Tiranë.